

# C.S.M.B OMNISPORTS : SAISON 2023/2024

ACTIVITÉS	ENFANTS	ADULTES
<b>BADMINTON</b> <i>Gymnase La Marie</i>	<b>Samedi</b> : 14 h 00 à 18 h 00  renseignements : gilaunafre@hotmail.fr ou broumeje@gmail.com	<b>Mardi</b> : 19 h 30 à 21 h 30
<b>BATTO DO</b> <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>Lundi</b> : 20 h 00 à 21 h 30 <b>Mercredi</b> : 20 h 30 à 22 h 00 <b>Samedi</b> : 9 h 30 à 11 h 00
<b>COURSE A PIED</b>	<i>Entraînement autonome</i>	
<b>FITNESS</b> <i>(1 ou 2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>Mardi</b> : 18 h 00 à 19 h 00 <b>Jeudi</b> : 18 h 00 à 19 h 00
<b>FOOTBALL</b>	<i>Se renseigner auprès de la section pour les heures des différentes catégories. Permanences au siège du club : mardi et mercredi de 18 h 00 à 20 h 00</i>	
<b>GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE (GAF)</b> <i>au gymnase de La Bombardière (avenue Ch. Kaddouz)</i>	<i>(2 cours/semaine obligatoire)</i> <b>Lundi</b> : 17 h 00 à 19 h 00 (Tout niveau et tout âge, à partir de 6 ans) <b>Jeudi</b> : 17 h 00 à 19 h 00 (compétitrices ou loisirs à partir de 11 ans) <b>Mercredi</b> : 10 h 00 à 12h 00 (de 6 à 10 ans) ..... compétitrices uniquement (selon directives des entraîneurs) <b>Mercredi</b> : 12 h 00 à 14 h 00	<i>pas de cours adultes</i>
<b>JUDO</b>	<i>(1 ou 2 cours/semaine)</i> de 4 à 6 ans : <b>Mardi et Jeudi</b> : 17 h 00 à 18 h 00 de 7 à 10 ans, <b>Mardi et Jeudi</b> : 18 h 00 à 19 h 00	<b>11 ans et +, (2 cours/semaine)</b> <b>Mardi et Jeudi</b> : 19 h 00 à 20 h 00
<b>KARATÉ</b>	<i>(1 cours/semaine)</i> de 6 à 8 ans, <b>Mercredi</b> : 14 h 00 à 15 h 00 de 9 à 12 ans, <b>Mercredi</b> : 15 h 00 à 16 h 15	<i>(2 cours/semaine)</i> <b>Lundi</b> : 19 h 00 à 20 h 30 <b>Mardi et Jeudi</b> : 10 h 00 à 12 h 00 <b>Jeudi</b> : 20 h 00 à 21 h 30
<b>PILATES</b> <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>Jeudi</b> : 19 h 00 à 20 h 00
<b>SELF DEFENSE (URBAN TRAINING)</b>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>14 ans et +,</b> <b>Mercredi</b> : 19 h 30 à 21 h 00 et <b>Samedi</b> : 10 h 30 à 12 h 00
<b>SPORT &amp; SANTE</b> <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>Samedi</b> : de 10 h à 12 h
<b>TAKEDA BUDO</b> <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	<b>12 ans et +</b> <b>Lundi</b> : 18 h 00 à 20 h 00 <b>Vendredi</b> : 18 h 30 à 21 h 30
<b>VIET TAÏ CHI</b> <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	à Montolivet : confirmés, <b>Lundi</b> : 19 h à 20 h 30 débutants, <b>Mercredi</b> : 18 h 00 à 19 h 30 ..... à Azoulay (10 rue J.Picon 13008) : <b>Vendredi</b> : 19 h 30 à 21 h
<b>VO CO TRUYEN</b> <i>(à Montolivet) ..... (à Azoulay 10 rue J. Picon 13008)</i>	de 6 à 8 ans <i>(1 cours/semaine)</i> , <b>Mercredi</b> : 16 h 00 à 17 h 00 de 9 à 14 ans <i>(2 cours/semaine)</i> , <b>Mardi et Jeudi</b> : 17 h 30 à 19 h 00 ..... Tout age et tout niveau : <b>Lundi</b> : 17 h 00 à 19 h 00 et <b>Vendredi</b> : 17 h 30 à 19 h 30	<b>15 ans et + (2 cours/semaine)</b> <b>Mardi et Jeudi</b> : 19 h 00 à 21 h 00 ..... <b>Lundi</b> : 17 h 00 à 19 h 00 <b>Vendredi</b> : 17 h 30 à 19 h 30

*1 Cours d'essai possible pour les nouveaux adhérents uniquement ( **certificat médical obligatoire** ).  
L'inscription doit intervenir au cours suivant*

**Pour plus de précisions, contactez le secrétariat par mail : [csmb.secretariat@orange.fr](mailto:csmb.secretariat@orange.fr)**

# C.S.M.B. Omnisports

353 avenue de Montolivet — 13012 Marseille — Tél./Fax : 04 91 06 47 69 — Bus N° 6 (arrêt : Montolivet Chabot)

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Agrément jeunesse & sports n° 13S44. Siret : 421 611 633 00015

## PIÈCES À FOURNIR pour chaque activité pratiquée

*Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, tout dossier incomplet sera refusé.*

- Fiche d'inscription avec règlement intérieur approuvé, datée et signée  
à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site ( **pour les renouvellements d'activité(s) : s'adresser au secrétariat** )
- Certificat médical d'aptitude à la pratique des activités choisies (1 par activité en cas de pratique multiple) (à fournir au cours d'essai)
- 1 adresse mail (obligatoire) pour recevoir les informations
- 1 photo d'identité récente
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport ou livret de famille (page du pratiquant)
- Versement de la cotisation dans sa totalité (voir les modalités ci-dessous)  
(Carte Attitude 13 (collégiens), chèques vacances ANCV, Coupons-Sport ANCV et participation CE acceptés)

## COTISATION ANNUELLE

*Pour une inscription déposée de septembre à décembre inclus. Au-delà, consulter les responsables **administratifs**.*

Sections pratiquées au CLUB	PAIEMENT : pour 1 même activité et 1 seul adhérent	
	activité à 1 cours par semaine	activité à 2 cours par semaine
paiement en 1 fois	230 €	300 €
paiement en 2 fois	2 x 115 €	2 x 150 €
paiement en 3 fois	80 € + 80 € + 70 €	3 x 100 €

MERCI DE RESPECTER LES MONTANTS INDIQUÉS<sup>(7)</sup>

**Pour tous les autres cas : plusieurs membres ou activités multiples, se renseigner au secrétariat uniquement**

(les professeurs ne sont pas habilités à répondre aux questions administratives)

<b>Spécial section GAF</b>	<b>Les inscriptions sont UNIQUEMENT prises au gymnase de la Bombardière</b>
	2 cours par semaine <u>obligatoires</u> 300 € (ou 2 x 150 € ou 3 x 100€) Merci de respecter les montants indiqués <sup>(7)</sup> <b>Attention : les inscriptions sont limitées</b>

### SECTION FOOT

Se renseigner auprès des responsables de la section aux heures de permanences ou d'entraînements

### SECTION BADMINTON

Se renseigner auprès des responsables de la section (voir adresse mail au recto du présent document)

Les dossiers d'inscription sont à déposer, de préférence, aux heures des cours concernés.

**Pour toute question d'ordre administratif, s'adresser aux responsables administratifs** de la section choisie ou au secrétariat

### Conditions générales pour le versement des cotisations :

1/ La cotisation est **annuelle**. Elle doit être réglée, dans sa totalité, de préférence par chèque(s) libellé(s) à l'ordre du « CSMB » et déposé (s) le jour même de l'inscription (en cas de versement en espèces, faire l'appoint).

2/ Les montants indiqués ci-dessus sont à respecter, y compris pour un paiement en plusieurs fois.

3/ La cotisation est **individuelle**. Si plusieurs adhérents d'une même famille ou activités multiples : ne pas faire de chèque global.  
(s'adresser éventuellement au secrétariat pour une répartition des montants)

4/ L'encaissement du premier chèque intervient à la fin du mois de l'inscription.

5/ Les autres chèques seront déposés les mois suivants (fin de mois).

Pas d'encaissement par trimestre (sauf cas particulier à soumettre au secrétariat et sous réserve de l'accord du Comité Directeur)

6/ à partir de Janvier, se renseigner, immédiatement après le cours d'essai, auprès du secrétariat (uniquement) pour le calcul de la cotisation et connaître le montant des chèques à verser à l'inscription.

7/ Toute demande particulière ou question sur le règlement des cotisations doit être déposée exclusivement auprès du secrétariat

### Section culturelle, littéraire et artistique (LittérArts)

Manifestations diverses autour de la culture littéraire et artistique (café des artistes, conférences, etc.)

Site : [csmb13.fr](http://csmb13.fr) — [www.facebook.com/omnisports.csmb](http://www.facebook.com/omnisports.csmb)

E.mail : [csmb13@sfr.fr](mailto:csmb13@sfr.fr) ou [csmb.secretariat@orange.fr](mailto:csmb.secretariat@orange.fr)